Roubaix

Bureaux : 43, rue de la Gare (Tél. 9.51) — Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

L'Administration des P. T. T. rejette la demande de la Chambre de Commerce

Une communication téléphonique de Roubaix à Tourcoing coûte cinquante centimes. Mais il en coûte le double entre Roubaix et les communes de Lannoy, Wattrelos, Croix et Mouvaux, communes qu'aucune séparation — si ce n'est le bureau de l'Octroi — ne divise.

La Chambre de Commerce de Roubaix, appuyée par les conseils municipaux des villes intéressées, est intervenue auprès de l'Administration des P. T. T. pour mettre un terme à cette anomalie.

Une fin de non recevoir, que d'aucuns qualifient de défi à la logique, a été fournie, comme réponse à cette démarche.

Halle Flipo, 1/2 kg. café 7.50, Gruyère 6 f. —

EST-CE LE PRODUIT D'UN VOL ?

Hier, vers 10 h., M. Richard Verhaeghe, 41 ans, maçon, domicilié 26, rue de la Tortue passait sur la berge du canal de Roubaix, quai du Sartel. Soudain il eut l'attention attirée par une bicyclette plongée dans l'élément liquide.

Il retira aussitôt la machine et prévint le poste de police du 5e arrondissement, car le vélo ne portait aucune plaque permettant d'identifier son propriétaire. Il s'agit d'une bicyclette « Saint-Etienne », cadre et garde-boue noirs avec filets rouges guidon droit, deux freins, porte-bagages à l'arrière. Elle a été déposée au poste central de police.

DÉGUSTEZ TOUS LA
PERLE MEYERBEER 5° 5
qualité incomparable et inimitable
AVEC RISTOURNES

TAXE D'APPRENTISSAGE

La Chambre de Commerce de Roubaix nous communique la note suivante :

« L'article 25 de la loi de Finances du 13 juillet 1925, qui a institué la taxe d'apprentissage, dispose que des exonérations pourront être accordées aux assujettis, en considération des dispositions prises par eux en vue de favoriser l'enseignement technique et l'apprentissage, soit directement, soit par l'intermédiaire des Chambres de Commerce. Les subventions et allocations versées en 1932 par la Chambre de Commerce de Roubaix aux Ecoles Professionnelles, au Laboratoire, aux œuvres postscolaires, etc., se sont élevées à 30.641 fr. 10.

» Sur cette somme, 17.694 fr. proviennent des centimes additionnels à la patente, dont ils représentent 8,63 %.

En conséquence, les redevables de la taxe d'apprentissage de la circonscription de la Chambre de Commerce de Roubaix pourront, en 1933, faire valoir une exonération égale à 8,63 % de la somme versée par eux en 1933 au titre des centimes additionnels à la patente, pour frais de Bourse et de Chambre de Commerce ».

PRIX SENSATIONNELS
Chaussures DEFLOU
8 rue de la Gare, ROUBAIX
Fin de Séries — Dames :
(19 fr. 95 — 25 fr. — 34 fr. 95)
Pour Hommes :
(39 — 49 — 55)
3985.

A LA MUSE DE NADAUD

On nous communique :

« Que d'œuvres nouvelles acclamées lundi à la Muse de Nadaud, ce fut une véritable soirée de concert.

» MM. Ernst, Tonneau, André Barenne présentent tour à tour les vœux délicats de M. Stichelbaut, J. Passereau, Y. Brochen, à la Muse et à ses présidents, puis M. Barenne, vice-président, ouvrit le feu avec son inénarrable « C' qu'on travaille à la Muse ». Mis en rain par cette verve étincelante, les Musards se prodiguèrent.

» M. Stichelbaut, vice-président, lut avec talent un joli sonnet de M. Barenne, son alter ego, puis, Mytis, secrétaire, fit bien rire avec sa fantaisie patoisante : « Une soirée à la Muse de Nadaud ! » et sa fiable « L' Bonheur », que détaillèrent d'amusante façon, Mme Reituor, en français et Mlle Legleye, la divette patoisante, dans le langage de nos pères. Mme Reituor, qui se prodigue pour tous, nous dit successivement, avec son très réel talent « Chanson pour l'Aimé » et « Les Miriltons », deux œuvres gracieuses de la bonne poétesse qu'est Mlle Bruin, ensuite « L'Amour », touchante sentimentalité de M. Barenne et « La Rue sans joie ! », une des si belles œuvres de M. Bachelet. Ce fut un vrai régal. M. Tonneau, qui adore les Roubaisiens, les glorifia une fois de plus avec son puissant « Les Gas de chez nous » ; il eut un franc succès.

» Mme Camille Turbelin, notre dévouée accompagnatrice, nous joua avec toute sa verve, « La Polka des Pantins », puis une très jolie « Valse espagnole », que sa fillette dansa à ravir.

» M. Decourrières, de sa voix sympathique, chana ses œuvres nouvelles : « Ernest, lève-toi », une entraînante chanson, musique de Mlle Relzane, qui accompagnait avec son grand talent, puis « La Veine », musique très pimpante de M. Ernst. Mlle Relzane exquissa ensuite son œuvre délicieuse qui promet : « La Cigarette ».

Mme Even, tout edélicatesse et poesie, nous charma de son précieux poème : « Le Café », exquis comme son : tre.

» M. Ernst nou stint longuement sous le charme de ses œuvres musicales, toujours si appréciées ; nous eûmes, de sa composition un « Prélude » profond puis « Loin de toi », une romance de M. Bachelet et un « Fox-Trott » sautillant à souhait.

» M. Stichelbaut, à la demande générale, clôtura la soirée par ses chansons toujours si divertissantes, qui mettent en belle humeur les plus moroses : « L'Horloche de d' Justin » ; « Tous les tros », « L' Trésori d' la Muse », et enfin « Contint d'ête marié »

» Ce fut un immense succsè ».

LA BRASSERIE COOPÉRATIVE DE MONS-EN-BARŒUL rappelle à ses actionnaires que, pour l'établissement des Feuilles de Bénéfices, tous les tickets de Bières en Bouteilles doivent être déposés avant le 31 Janvier dans les Bureaux de MONS EN-BARŒUL, LILLE (7, Rue de l'Hôpital-Militaire, et 43 bis, Rue St-Gabriel) ROUBAIX (16 bis, Rue du Général Sarrail), LENS (Rue de l'Abattoir).

CINQ POLICIERS ONT REÇU LA MEDAILLE D'HONNEUR

Nous apprenons que la médaille d'honneur de la police municipale, distinction accordée après vingt ans de bons et loyaux services, vient d'être accordée à MM. Emile Herlin, sous-brigadier ; Léon Dhaix, brigadier, tous deux de la police en tenue ; Martial Duquesne, Arthur Fournier et Henri Becquart, attachés au service de la sûreté.

Les Meilleurs Postes T. S. F.
S A R A D I O
1 et 3 r. An. France, Lille (Gd Théâtre)

LA SEMAINE RECLAME DES COMMERÇANTS DU CENTRE

Le mouvement de clientèle provoqué par la Semain Réclame des Commerçants du Centre ne s'est pas ralenti. On se le dit et on y revient ; c'est que chaque magasin, chaque étalage sont pour le client une tentation irrésistible, tant les prix sont bas et les articles de qualité. Aujourd'hui jeudi, les mamans sortiront leurs enfants et c'est dans les rues du Centre qu'elles iront, car chaque étalage retiendra toute leur attention.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CONSEIL DE PRUD'HOMMES

Hier mercredi, à 16 h., s'est tenue au Palais de Justice, 45, rue du Grand Chemin, l'assemblée générale de la section industrielle du Conseil de Prud'hommes de Roubaix.

Au cours de cette réunion, il fut procédé à l'élection des président et vice-président de cette section. Les résultats suivants ont été enregistrés : Président, M. Alphonse Verbeurgt, conseiller prud'homme ouvrier ; vice-président, M. Joseph Dillies, conseiller prud'homme patron.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU SYNDICAT DES PÊCHEURS DE ROUBAIX-TOURCOING

La Commission administrative du Syndicat des Pêcheurs de Roubaix-Tourcoing rappelle que l'assemblée générale annuelle a lieu dimanche 15 janvier, à 10 h. 30, dans la salle de la Brasserie des Orphéonistes, rue de la Gare, à Roubaix. L'ordre du jour comporte la lecture des rapports du Secrétaire et du Trésorier ; l'élection de sept administrateurs sortants et rééligibles. Une belle tombola gratuite sera tirée pour tous les membres présents porteurs de leur carte de 1933.

Les cartes peuvent être retirées dès ce jour au siège du Syndicat « Café Gothala », 12, place de la Gare, à Roubaix. Coût de la cotisation annuelle : 5 francs : droit d'entrée : 2 francs pour les nouveaux adhérents.

La carte du syndicat donne le droit de pêcher avec trois lignes à main dans le canal de Roubaix ; elle donne aussi le droit de pêcher dans le canal de l'Escaut depuis la frontière jusqu'à l'Escaut, en se conformant aux obligations du permis de l'Etat belge.

Pompes Funèbres Albert Vandrouffe : atelier et bureaux 64, rue Saint-Hubert, Roubaix (tél. 20-25) (face à la Murgue de l'Hôpital de la Fraternité).

Magasin à Lys-lez-Lannoy, 176, rue Jules-Guesde (près Octroi Justice).

LE BAL ANNUEL DE L'ECOLE PRATIQUE DE JEUNES FILLES

Le bal annuel organisé par l'association des anciennes élèves de l'Ecole Pratique de Jeunes Filles de Roubaix aura lieu samedi 28 janvier, à 21 h., dans la salle du Foyer des Mutilés, rue de l'Espérance, avec le concours de l'orchestre du Conservatoire de Musique.

Des cartes d'invitation sont à la disposition des anciennes élèves au Secrétariat de l'Ecole.

LE CLUB ARTISTIQUE « LES VI », A YPRES

Répondant à l'aimable invitation du Groupe des Pollus de France en Belgique (section d'Ypres), notre jeune société se rendra en cette ville dimanche 22 janvier, pour participer à la grande manifestation franco-belge, placée sous la présidence d'honneur de M. le consul de France en Belgique.

Elle y donnera une exécution intégrale de l'exquise opérette en trois actes « La Cocarde de Mimi Pinson », musique de M. Goublier fils.

CARNET

FUNÉRAILLES

Nous apprenons de Carvin le décès, à l'âge de 78 ans, de

Monsieur Jules PIERDNNE

Médaillé du Travail,
Ancien Conducteur de travaux
aux Mines de Carvin

Le Service religieux aura lieu le vendredi 13 janvier à 10 heures 30, en l'Eglise Saint-Martin, à CARVIN. Réunion à la Maison mortuaire, rue Emile-Zola, n° 19, à 10 heures.

La Société des Médaillés des Mines de Carvin est invitée à se faire représenter à la cérémonie.

Sociétés et Comités

AMICALE MONTESQUIEU. — Réunion de Commission dimanche 15 janvier à 11 h., salle des fêtes de l'Ecole.

UNION DES MAITRES ARTISANS. — Aujourd'hui jeudi de 18 à 19 h. 30, permanence au siège, café Pandore, 28, rue Pauvrée. Cotisations 15 fr. par an. Renseignements aux artisans sur toutes questions fiscales ; Contentieux, assurances, etc..

SECTION THEATRALE DES AMICALES LÉON MARLOT ET LINNÉ. — Répétition demain vendredi à 19 h. 30, au siège, Salle Marlot-Linné.

HARMONIE DES ANCIENS SOLDATS. — Demain vendredi à 20 h., reprise des répétitions pour les musiciens, tambours et clairons. A 19 h. 30, paiement des cotisations mutuelles.

LES CONFERENCES DU CERCLE MILITAIRE. — Aujourd'hui à 18 h. 30, aura lieu 19, rue du Curoir, un cours théorique où seront traitées les décisions du Commandant de Bataillon et des Commandants de Compagnie sur le thème en cours depuis le début de la saison. Ce cours sera divisé en deux groupes, le 1er ira avec le commandant Paoli et le second avec le capitaine Bouron.

Le secrétaire rappelle aux Officiers d'infanterie que c'est l'avant dernier cours théorique comptant pour la carte de surclassement 1933 ; le dernier aura lieu samedi 21 janvier à 18 h. à la même adresse et par les mêmes instructeurs avec comme sujet : rédaction des ordres du Commandant de Bataillon et des Commandants de Compagnie. Les cours pratiques commenceront en février.

CERCLE SYMPHONIQUE DE L'UNION DES MUTILÉS. — Aujourd'hui jeudi, répétition générale à 19 h. 30 au Foyer du Mutilé. Tirage de la tombola mensuelle. Communication pour le banquet du 14 janvier.

ASSOCIATION RÉGIONALE DE COMPTABLES. — Par suite de retard dans les distributions postales, les sociétaires sont informés qu'ils peuvent encore faire parvenir à l'adresse du Président, jusqu'au 17 janvier, les questions qu'ils désireraient voir examiner au cours de la réunion du 19 janvier.

GRANDE HARMONIE. — Vendredi à 20 h. 15, répétition générale de « Zorriga » de F. Bousquet. Réunion de la Commission artistique.

ECOLE DE PERFECTIONNEMENT DES S. O. R. D'ARTILLERIE. — 7e séance samedi 14 à 18 h. et 8e séance dimanche 15, à 9 h. au Café Bellevue.

GROUPEMENT ARTISANAL. — Dimanche à 10 h., réunion du Syndicat des Tissus, au siège, 59, rue des Champs.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

PING-PONG. — **Pingouin P. P. G.** : Voici les résultats des matches : L'éq. 1A bat P.P. des Mutilés 1A par 7 à 0. — Lecat bat M. Couty 21-19, 21-14 ; Lecat L. bat G. Dubren 17-21, 21-12, 21-18 ; Slessart bat Wystracte, 21-12, 21-17 ; Mony bat M. François 21-23, 21-19 ; Defretin bat P. François 21-17, 15-21, 21-19. — Doubles : Lecat frères battent Couty-Dubrieu 21-18, 22-20 ; Slessart-Mony battent François Frères 21-19, 21-17.

— Pingouin P.P.C. 1A bat Wattrelos Central 1A par 7 à 0 ; Lecat E. bat Leclercq 21-7, 21-4 ; Lecat L. bat Vreck 21-13, 21-14 ; Slessart bat Bruuin 21-6, 21-16 ; Defretin bat Delcroix 21-6, 21-8 ; Landrieux bat Courcelle 15-21, 21-20, 24-22. — Doubles : Lecat frères battent Vreck-Bruuin 21-11, 21-5 ; Slessart-Defretin battent Leclercq-Delcroix 21-15, 21-12, 21-11.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Claude Cavens, rue Desaix, 9 — Eliane Scamps, rue du Caire, 65. — Marcel Decottignies, rue Desaix, 41. — Anne-Marie Crenpelandt, rue Jules-Guesde, 326. — Micheline Stevens, rue Franklin, 72.

Décès. — Michel Bostoen, 8 mois, rue de la Halle, 27. — Louis Leveugle, 66 ans, rue Meyerbeer, 52. — Nicola Hoornaert, 10 mois, Avenue Linné, 306. — Augustine Debok, Vve Classe, 74 ans, rue d'Oran, 176. — Adéline Ladsons, veuve Vandenhussche, 48 ans, rue Saint-Maurice, cour Prouvot, 4. — Louis Squedin, 79 ans, rue de Blanchemaille 37. — Joséphine Cœquerel, ép. Descy, 84 ans, Grande-Rue, 125. — Clémence Vanbrussel, veuve Orgaer, 46 ans, rue du Fontenoy, cour Desmettre, 6. — Amélie Boitte, veuve Demulder 66 ans, rue de la Guinguette, cour Esquenet, 4. — Adolphe Maton, 61 ans, rue de l'Ommelet, Imp. Lamartine, 8. — Léonard Janssoone, 41 ans, rue de la Vigne, 21. — Gustave Versavel, 54 ans, rue Mouge, 104. — Camille Walmacq, 66 ans, rue de l'Ommelet, cour Poullet, 13.

WATTRELOS

Arrestation. — En vertu d'un mandat d'arrêt, les gardes Tonneau Louis et Gaussen ont arrêté Louis Volte, âgé de 58 ans, ouvrier agricole, sans domicile fixe, inculpé de vol.

Tombola du timbre antituberculeux. — De nouveaux dons pour la tombola sont parvenus au Comité wattrelosien du timbre antituberculeux.

Ces dons portent à plus de 100 le nombre de lots qui seront tirés gratuitement entre tous les souscripteurs wattrelosiens du timbre. Rappelons que les tickets d'entrée au concert qui sera donné samedi prochain, dans la salle des fêtes de l'école du Centre portent un numéro donnant droit au tirage de cette tombola.

Union Chorale. — Ce jeudi, au siège, 15, Grand'Place à 19 h. 30, assemblée générale et, individuellement, de la Commission.

Nourrissons. — Consultation aujourd'hui à 9 h. à l'école de filles de la rue de Tourcoing et à 14 h. 30 à l'école de garçons de la rue de la Baillerie.

Amicale du Centre. — Ce soir jeudi, à 19 h. 30, à l'école, réunion du Conseil d'administration. Ordre du jour : assemblée générale — A 20 h., réunion de la section de basket-ball.

Etat civil. — Naissances : Paula Opsomer, rue du Mont-à-Leux, 46. — Roland Delgrange rue du Nouveau-Monde, 41. — Serge Duvillers, rue de l'Industrie, cour Bouckaert, 10.

Publications : Maurice Vermoeren, bonnetier à Herseaux et Hélène Pantin, bonnetière rue du Pet-i-Tourneur, 15. — Lucien Decourcelle, brossier, rue des Bellons, 6 et Claire Dematine, ourdisseuse, rue du Moulin, 29.

Décès : Irma Machu, Veuve Duquesne, 59 ans, rue Houzet, 13.

CROIX

Vélo-moteur contre auto. — Hier soir, vers 18 h. 30, M. Maurice Courouble, linotypiste, se rendait à son travail à Lille, lorsqu'il fut assez fortement tamponné, entre le Vélodrome et la Planche-Epinoy, par l'automobile de M. Philippo, fleuriste à Roubaix.

Ce dernier, qui débouchait d'une rue adjacente au grand Boulevard Lille-Roubaix, ne signala pas son approche et prit le tournant à la « corde ». Le vélo-moteur, qui tenait rigoureusement sa droite, alla se jeter violemment contre l'auto.

Les dégâts au vélo-moteur sont assez importants. L'automobiliste a conclu un accord amiable, prenant tous les frais à se charge.

Harmonie « Les Intimes ». — Ce soir jeudi, à 20 h., répétition générale. Présence indispensable de tous les musiciens pour l'étude d'un nouveau programme.

Médaillés du Travail. — Réunion de la Commission administrative, aujourd'hui jeudi, à 19 h. 30 au local, café du Progrès.

Etat civil. — Naissance. — Verriest Charles, rue Basse, 11.

Décès. — Guillain Valéry, 87 ans, rue des Ogiers, 175.

WASQUEHAL

LA CAMPAGNE ANTITUBERCULEUSE A ÉTÉ FRUCTUEUSE

La campagne annuelle de l'œuvre du timbre antituberculeux, qui s'est ouverte du premier décembre au cinq janvier a obtenu un beau résultat, bien supérieur à celui déjà enviable de l'an dernier.

Le total de la recette a été, cette année, de 6.585 fr. 36, que l'on peut décomposer comme suit : timbres autos à 100 fr. : 2 ; timbres à 50 fr. : 4 ; timbres à 25 fr. : 6 ; timbres à 10 fr. : 22 et 184 timbres vitrines à 5 fr. Il a été vendu, en outre, 48.020 timbres vignettes à 0 fr. 10. Enfin, diverses collectes faites au cours de réunions ou banquets ont rapporté la somme de 93 fr. 35. Ces beaux résultats font honneur aux membres dévoués du comité local de lutte antituberculeuse, présidé par M. Daniel Leveugle, adjoint au maire. Tous méritent les plus vifs éloges pour leur dévouement en cette période difficile et il est heureux de signaler que, pour la campagne précédente, le produit de la vente des timbres et vignettes avait été de 5.991 fr. 50, somme inférieure de 600 fr. à celle de 1932-33.

Manœuvre mensuelle des pompiers. — Le corps des sapeurs-pompiers de Wasquehal effectuera les manœuvres mensuelles dimanche 15 janvier. Les pompiers sont priés de se trouver au lieu de rassemblement habituel, usine Hannart, à huit heures.

Avis aux mamans. — Aujourd'hui jeudi à 15 h., consultation des nourrissons à l'école maternelle du Noir-Bonnet.

Amicale du Capreau. — Vendredi, cours de tambours et clairons au local Vandewalle, 2, rue Christophe-Colomb. A 18 h. 30 pour les petits et à 19 h., pour les grands. Samedi, au local Besson, rue des Eaules, répétition générale pour les gymnastes. A 19 h., pour les pupilles et, à 20 h., pour les adultes.

Dimanche 15 janvier, il y aura tir à la carabine, au stand Vandewalle ; entrée rue Louise-Michel, de 9 h. à midi.

Chez les A. C. républicains. — La section des A.C.R. tiendra une permanence hebdomadaire tous les dimanches, de 9 à 11 h., au siège, chez J.-Bte Lécroart, 67, rue de Roubaix (Capreau).

Ducasse à Pierrots. — Samedi 14 et dimanche 15 janvier, grande ducasse à pierrots chez M. Georges Duymslaeger, 8, rue Pasteur (face Filature du Nord).

Allocations militaires. — Les familles des jeunes gens à incorporer en avril prochain qui se croiraient dans les conditions pour bénéficier de l'allocation militaire pendant la durée du congé de leur soutien sont priés de faire établir le dossier réglementaire à la mairie, premier guichet, le plus tôt possible. Se munir du livret de famille et des certificats de salaires des membres de la famille vivant sous le même toit.

Etat civil. — Naissances : Alexis Saillio, à la maternité municipale ; Yves Wadin, 55, rue de Roubaix.

Publications : Léon Garchette, coupeur en confection, 63, rue des Champs et Valentine Laurent, lingère à Saint-Omer.

LANNOY

UN MÉCANICIEN-DENTISTE S'EST SUICIDÉ AVEC LE GAZ D'ÉCLAIRAGE

M. Théodore Mattheyses, âgé de cinquante ans, mécanicien-dentiste, domicilié à **Lannoy**, 5, rue de Tournai, a mis fin à ses jours à l'aide du gaz d'éclairage.

Le désespéré, pour accomplir sa funeste détermination, s'était assis sur une chaise servant à l'extraction des dents qui se trouvait dans la première pièce du rez-de-chaussée, et avait ouvert le robinet à gaz.

C'est en rentrant vers 19 heures, que Mme Mattheyses découvrit son mari ne donnant plus signe de vie.

M. Mattheyses était depuis longtemps, atteint de neurasthénie et c'est sans doute dans une crise aiguë qu'il se suicida.

La docteur Parmentier, appelé de toute urgence, ne put que constater le décès. La gendarmerie de Lannoy, prévenue par la police locale, a fait l'enquête d'usage.

Secours mutuels Saint-Philippe. — On nous informe que la Société de secours mutuels Saint-Philippe prépare une grande fête, à l'occasion du centenaire de sa fondation.

Ces festivités, organisées par la Société sous les auspices de la municipalité et avec le concours de l'Union départementale des sociétés de secours mutuels, se dérouleront les 15, 16 et 17 juillet.

LYS

UNE FILLETTE S'EST FRACTURÉE LE COUDE

Dans la soirée, un groupe de petites filles revenaient de l'école primaire de Lannoy, lorsque, arrivé, rue de Tourcoing, un autre groupe de garçonnets de Lys, traversant la chaussée, vint chercher querelle aux petites filles, et l'un des gamins, le jeune D..., demeurant à Lys, poussa si malencontreusement la petite Marcelle Deroubaix, 10 ans, dont les parents habitent rue de Mulhouse, à Lys, que celle-ci tomba sur la chaussée et se fractura le coude gauche. Elle reçut immédiatement les soins de M. le docteur Jilliot, qui le conduisit à la clinique du docteur Descarpentries de Roubaix, afin de réduire la fracture. M. Deroubaix père a déposé plainte contre ce jeune imprudent et la gendermerie enquête pour établir les responsabilités.

Un ouvrier a fait une chute grave. — Chez MM. Boutemy frères, filateurs, à Lys, rue Jules-Guesde, le nommé H. Delepierre Louis, 54 ans, homme de peine domicilié à Baisieux, rue de Tournai, a été surpris par l'écroulement subit d'un tas de bottes de fil qui se trouvait derrière lui. Le malheureux ouvrier a été projeté sur le sol et dans sa chûte s'est occasionné une fracture de deux os de la jambe droite. Le docteur Jilliot de Lannoy, qui lui a prodigué ses soins lui a prescrit un repos de deux mois.

Acte de probité. — Mme Lézy Anselme, ménagère, demeurant à Lys, 11, rue Gutenberg, ayant trouvé une broche d'une certaine valeur, s'est empressée de la déclarer à la mairie et la remise ensuite à sa propriétaire.

Funérailles. — C'est au milieu d'une nombreuse affluence de parents et d'amis, qu'eurent lieu mardi les funérailles de M. Charles Casqueveaux, père de notre excellant vendeur, M. Louis Casqueveaux.

Après le cérémonie religieuse qui se déroula en l'église paroissiale du défunt, le corps fut conduit au cimetière de Lys, où il fut inhumé.

M. Charles Casqueveaux ne laisse que d'unanimes regrets parmi tous ceux qui l'ont connu, tant il était aimé et estimé.

A M. Louis Casqueveaux et à sa famille, nous renouvelons nos sincères sentiments de condoléance.

Concert à la salle des fêtes. — L'annonce de la représentation de gala, pour l'inauguration de la nouvelle scène et des nouveaux décors de la salle municipale des fêtes, a été bien accueillie dans notre ville.

Rappelons que c'est le dimanche 22 janvier que le Théâtre Populaire de Roubaix viendra interpréter l' « Arlésienne », pièce en 3 actes et 5 tableaux, de A. Daudet, musique de Bizet. Cette représentation sera donnée avec un grand orchestre symphonique de 30 exécutants et les chœurs complets composés de 25 choristes, hommes et femmes, sous la direction de M. Verdonck.

La location sera ouverte à la salle des fêtes, les samedis 14 et 21 janvier, de 17 à 19 h., et les dimanches 15 et 22 janvier, de 10 à 12 heures.

Prix des places : réservées, 5 fr. ; parquets, 4 fr. ; galeries, 3 fr. 30.

TOUFFLERS

Secours Mutuels Saint-Ghislain. — La Société tiendra son assemblée générale dimanche 15 janvier à 15 h. 30 (Au Beau-Passage) A l'ordre du jour : compte rendu du trimestre ; compte rendu financier de l'année 1932 ; communications diverses.

La Commission se réunira à 14 h. 45.

FLERS

La Fraternelle. — Les membres de la Société de secours mutuels « La Fraternelle » sont convoqués en assemblée générale, dimanche 15 janvier, à 15 h., salle des fêtes, place Constantin-Descat.

La Commission se réunira vendredi 13, à 19 h. 30, chez M. Jean-Baptiste Desmarets, président, 2, rue de Wasquehal.

Amicale mixte Jean-Jaurès-Pasteur. — L'Amicale laïque mixte Jean-Jaurès-Pasteur tiendra son assemblée générale dimanche 15 janvier, à 10 h. 30. Tous les membres, ceux des sections compris, sont invités à y assister.

La Commission se réunira à 10 h.

ASCQ

Collision d'autos. — Hier à 13 h. 25, un tamponnement s'est produit à l'angle des rues Galliéni et Pasteur entre deux voitures automobiles.

L'auto de M. Barbeau René, marchand forain, 30 ans, demeurant 55, rue Marceau, à Ascq, venait de la rue Pasteur, et celle de M. Decreus Georges, directeur commercial, 33 ans, 85, rue Marceau à Ascq, de la rue Galliéni, quand elles se tamponnèrent. Heureusement tout se borne à des dégâts matériels.

M. Decourcelle, garde champêtre de la commune, fit les constatations d'usage et avisa la gendarmerie de Lannoy.

Ceux-ci arrivèrent quelques temps après et commencèrent l'enquête pour établir les responsabilités.

Sociétés et Comités

TROUPE JEAN DELAHOUSSE. — Aujourd'hui jeudi, à 19 h. 30, au local habituel, répétition de pièces inédites. De service : André Selosse.

HARMONIE DES AMICALES. — Ce soir, répétition à 19 h. 45, 57, rue du Hase. Programme du concert de l'Hospice général.

THE EXCENTRIC-JAZZ. — Répétition aujourd'hui au local habituel, à 19 h. 30. Programme du bal de la rue de Gand.

JEUX, DIVERS

JAVELOT-CLUB. — Au siège, 229, rue de la Blanche-Porte, samedi et dimanche, entraînement obligatoire et inscription des nouveaux membres.

JAVELOT. — **Au Moulin Vert**, chez M. Turpin Victor, rue du Blanc-Seau, 346, samedi 14 et dimanche 15 janvier, concours de javelots, 200 fr. de prix de mises limitées à cinq francs.

HALLUIN

LA FIN DE LA GRÈVE DES ÉTABLISSEMENTS DUFOUR

Nous avons relaté dans notre édition d'hier, l'entrevue qui eut lieu le 10 janvier dans les bureaux de l'Inspection du Travail, et des décisions prises pour terminer le conflit de la Filature de lin Dufour frères, à Halluin, qui durait depuis juillet 1932.

Le secrétaire du Syndicat unitaire d'Halluin nous communique, avec prière d'insérer, l'ordre du jour suivant, qui a été voté par les membres du dit syndicat :

« Réunis au siège des Syndicats unitaires au nombre d'une bonne centaine, les grévistes de la Filature Dufour s'élèvent avec indignation contre l'accord signé par les représentants des syndicats socialistes et chrétiens d'Halluin-Menin, sanctionnant une diminution de 9 % applicable en trois paliers. A l'unanimité, ils décident de ne pas se prêter aux manœuvres conjuguées du patron et des représentants des syndicats socialistes confédérés et chrétiens et de continuer la grève pour le maintien intégral de leur salaire ».

Etablissements publics. — Le maire informe ses concitoyens qu'à partir de ce jour, les débits de boissons sont autorisés à rester ouverts au public jusqu'à 23 heures au plus tard.

Cependant, les samedis, dimanches et lundis, ainsi que les jours fériés et la veille des ces fêtes, l'heure de la fermeture est reportée à une heure.

Consultation de nourrissons. — Vendredi, au local de la rue des Ecoles, consultation par M. le docteur Mahieu.

Etat civil. — Naissance : Georgette Demeulemeestere, rue Francis de Pressencé.

Décès : Alexandrine Fauverque, 55 ans, 413 rue de la Lys.

AVEZ-VOUS
- ACHETÉ -
notre
ALMANACH
pour
1933
?
1.75

RONCQ

DEUX AUTOS SE TAMPONNENT

Hier matin, à 6 h. 45, un camion-auto appartenant à M. Henri Lehoucq, transports, à Roncq, conduit par M. Louis Durant, 25 ans, demeurant rue du Vinage, à Roncq, venait de la direction du Blanc-Four vers la gare de Roncq, quand, en passant face à la filature Leureut, il fut heurté par un autocar venant en sens inverse, conduit par M. Maurice Perneel, 29 ans, demeurant rue de la Lys, 3, à Halluin, au service de la firme Motte-Germain, à Tourcoing.

Un choc violent s'en suivit et il est heureux que l'autocar fut vide d'ouvriers. Le chauffeur M. Perneel, déclare avoir été ébloui par les phares d'un camion. Les deux véhicules ont subi des dégâts assez importants. Une enquête est ouverte par M. Gedroy, commissaire de Police.

Aux chômeurs. — Aujourd'hui jeudi, pointage pour les chômeurs partiels de 9 h. 30 à 10 h. — Pour les chômeurs complets à 15 h.

Ecole communale du Blanc-Four. — Demain vendredi à 18 h. 30, cours d'adultes.

Harmonie Ouvrière. — Vendredi à 19 h. 30 répétition salle de la Maison du Peuple.

Barnum-Harmonie. — Il n'y aura pas de répétition aujourd'hui jeudi.

Sport Ouvrier Roncquois. — Samedi, à 13 heures au local, réunion pour tous les équipiers.

EN BELGIQUE

MOUSCRON

L'ARRESTATION D'UN BEAU-PÈRE INDIGNE

Aux derniers jours de décembre, une pénible scène de famille se déroulait au 15 de la rue des Tailleurs. Adolphe Bultinck, 48 ans, s'étant pris de querelle avec son épouse, la malmenait assez violemment. Le fils de cette dernière, François Werquin, 20 ans, voulant protéger sa mère, intervint dans la dispute. Mal lui en prit, car son adversaire, rendu furieux, lui porta un coup de couteau à la gorge.

Après quoi, Bultinck se réfugia en territoire français, où, depuis ce jour, il se cachait. Cependant, mardi soir, deux inspecteurs de police de Mouscron, MM. Desmet et Fleuw, le rencontrèrent en territoire belge.

Ils réussirent, non sans difficultés, à procéder à son arrestation.

Bultinck a été écroué à la prison de Courtrai.

ETAT CIVIL

Naissances. — De Smet Marie, Av. Jean-Jaurès, 65. — Verloven Ramon, maternité. — Verbeye André, Bois-Fichaux, 77. — Carron Henri, rue de la Filature, 61. — Bonuet Georges, rue du Nouveau Monde, 363. — Dehrabauder Etienne, rue du Midi, 102. — Bels Josué, rue du Théâtre, 205 — Marueth Joseph, Couveut, 39. — Dufronont Jules, rue du Couet, 161. — Storme Claude, Boulevard du Hainaut, 21. — Dessoubria Laure, rue de Roubaix, 305. — Selosse Claire, rue du Luxembourg, 7. — Aspeel Lucette, rue de l'Egalité, 53. — Verineulen Gilbert, maternité. — Vaudenbussche Jacques, rue de la Prévoyance, 17. — Mercier Jacqueline, rue du Mont-à-Leux, 99.

Publications. — Cosienolle André, employé, et Goethals Agnès, employée. — Christiaens Remi, rattacheur, et Croquison Marie soigneuse. — Casielain Georges, bonnetier, et Maes Marie, tricoteuse. — Bleucke Odile, tisseur et Van De Sompele Germania, confectionneuse. — Guermonprez Henri, mécanicien et Verhaeghe Gérarda, empaqueuse. — Struhbe Marcel, soigneur et Burie Hortense, soigneuse.

COURTRAI

LE NOUVEAU BOURMESTRE

Nous apprenons que M. Arthur Mayeur, nouveau député pour le Chambre, vient d'être nommé, par arrêté royal, comme bourgmestre de la Ville de Courtrai.

M. Arthur Mayeur est né à Courtrai le 17 décembre 1882. Il est directeur de l'imprimerie de « Vooruitgang ».

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Vol nocturne avec escalade et effraction, à Mouscron. — Il y a quelques mois, les nommés Basilu Alphonse, boucher, et Daels Achille, ouvrier de Mouscron, organisèrent un vol nocturne au moyen d'escalade et effraction dans la maison de M. Verhaeghe Henri, habitant rue de l'Egalité, à Mouscron.

Ils y dérobèrent 2 bouteilles de vin, une bouteille de champagne et 1 jambon. Leur coup fait, ils allèrent boire le contenu de leurs bouteilles dans la chambre du second prévenu. Ce dernier prétend ne pas avoir assisté au vol, mais simplement avoir aidé à vider le contenu des bouteilles volées.

Le Tribunal condamne le premier à 3 mois d'emprisonnement et le second à 15 jours.

Mauvaises mœurs. — Piecavet Cyrille, de Mouscron, s'est entendu condamner à cinq mois d'emprisonnement et 5 ans d'interdiction de ses droits civils pour faits graves envers Gabrielle V..., petite-fille de 10 ans.

— Les nommés Roose Marie et Verheile Léonia ont été condamnées chacune à un an de prison pour manœuvres criminelles. Leur arrestation immédiate fut ordonnée.

Un violent. — Le 5 novembre dernier, le secrétaire de l'Assistance publique, M. Lammertyn, de Courtrai, fut attaqué dans son bureau de l'Hôpital, rue de Buda, par un énergumène, Desmet Alphouse, de Courtrai, qui le menaça d'un revolver.

M. Lammertyn ne perdit pas son sang-froid et réussit à mettre son agresseur en fuite. Ce dernier fut rattrapé par la police. Interrogé, il prétendit avoir agi par vengeance, parce qu'il avait plus de travail à l'Hôpital.

Le Tribunal après plaidoirie de son défenseur, a condamné Desmet à 15 jours de prison pour port d'arme prohibée et 3 mois pour menaces de mort.

MENIN

Une fille se casse le bras en tombant. — Meernhout Elza, âgée de 17 ans, et demeurant rue de Moorseele, travaille chez M. Edmond Demeyère, marchand de bière dans la même rue. En déchargeant des bacs de bière, elle fit une chute et s'est fracturée le bras droit. Elle a reçu les soins du docteur Joseph Ravenchot.

Un tri-porteur renversé. — M. Nestor Vermote, marchand de tabac, habitant rue de Lille, revenait de Gheluwe avec son tri-porteur, où il avait livré des marchandises. Arrivé sur la Chaussée de Gheluwe, il fut accroché par une auto d'un propriétaire Hollandais.

M. Nestor Vermote qui a reçu des grandes blessures à la tête, ainsi que d'autres à la figure et sur tout le corps a reçu les soins de M. le docteur Robert Ravenchot.

Une enquête est ouverte par la gendarmerie locale pour établir les responsabilités.

**Un